

Conseil municipal du 29 janvier 2010

Délibération n°34

Création du nouveau parc des expositions Toulouse - Midi-Pyrénées
Lancement d'un concours de maîtrise d'oeuvre pour la conception et l'aménagement du
nouveau parc des expositions

Intervention de Jean-Charles Valadier au nom du groupe des élus Verts

Cette délibération entérine le déménagement du Parc des expositions sur la commune d'Aussonne. Au vu des enjeux urbains et financiers, les élus Verts voteront contre cette délibération, car nous réclamons la mise en place préalable d'un débat public et d'études complémentaires sur ce sujet.

Il est évident que le Parc des expositions pourrait être grandement amélioré. C'est là un constat unanime. Mais n'oublions pas que cet équipement a bénéficié d'une rénovation, il y a quelques années seulement, suite à l'explosion d'AZF. Nous sommes également d'accords sur le constat que Toulouse souffre d'un déficit en termes d'accueil. La SEM Tourisme vient justement d'être créée pour impulser une mise en synergie des capacités hôtelières, touristiques et évènementielles. Le problème tient moins au Parc des expositions en tant que tel qu'à la manière dont il s'inscrit dans le territoire. L'implantation, à grands frais, d'un nouvel équipement sur un site aussi éloigné que celui d'Aussonne ne constitue pas la solution. Ne serait-il pas plus opportun de valoriser les équipements existants sur le territoire du Grand Toulouse et d'agir sur leurs complémentarités ?

Quelle analyse pouvons-nous faire du projet de déménagement à Aussonne ?

Avec le Schéma de cohérence territoriale (SCoT), la Communauté urbaine a adopté les grands principes d'une urbanisation durable, à savoir :

- Arrêter l'étalement urbain,
- Densifier nos villes,
- Donner la priorité au renouvellement urbain des zones desservies en transports en commun,
- Préserver et dynamiser les espaces agricoles périurbains.

Urbaniser cette zone agricole périurbaine, c'est, au contraire, continuer l'étalement urbain de l'agglomération. L'implantation de ces infrastructures à Aussonne appelle la création de nouvelles voiries dont le sort sera d'être rapidement encombrées, ajoutant encore à l'engorgement de l'agglomération. Les promoteurs du projet en ont visiblement conscience puisqu'ils prévoient de créer 7500 places de stationnement....

Quant à la desserte en tramway, elle placerait cet équipement de lointaine banlieue à plus de 30 min. de la Gare des Arènes, à plus de 40 min. de la Gare Matabiau et de la future gare TGV, et à près d'une heure des terminus des lignes A et B du métro...

Avec l'adoption d'un Plan Climat territorial, Toulouse et le Grand Toulouse affirment s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Avec l'implantation du Parc des expositions à Aussonne, nous nous éloignons considérablement de cet objectif.

Les aspects financiers maintenant...

L'investissement global de ce déménagement est estimé à plus de 300 millions d'Euros. Aujourd'hui il n'existe pas de plan pluriannuel de financement intégrant ce projet. Ces 300 millions d'Euros vont manquer pour d'autres investissements. Pour juger de leur pertinence, il faut d'abord définir ce plan pluriannuel d'investissement, et en particulier la part allouée aux transports en commun et au renouvellement de logements.

- 300 millions d'euros, c'est au moins vingt fois de coût du projet de piétonisation de la rue Alsace-Lorraine.
- 300 millions d'euros, c'est 2,5 fois la ligne tramway Garonne.
- 300 millions d'euros, c'est la réalisation de la ligne de tramway Purpan/Plaisance, pour rattraper ce fameux retard toulousain en matière de transports collectifs qui dégrade le

quotidien de tant d'habitants coincés dans les embouteillages, pollue notre atmosphère, génère un volume de gaz à effet de serre considérable, et nuit au développement économique de notre territoire.

- 300 millions d'euros, c'est la concrétisation de l'Arc culturel Garonne.
- 300 millions d'euros, c'est encore la grande Voie verte du Canal du Midi, espace de loisir et détente dont la ville a besoin.

... Autant de priorités qui correspondent aux engagements communs de campagne ! L'arbitrage entre ces projets exige une visibilité complète sur les capacités de financement de l'agglomération et de la Ville et sur le plan de financement du projet avant d'approuver un investissement d'une telle ampleur.

Pour toutes ces raisons, nous demandons la réalisation d'études complémentaires

Une réflexion partagée doit être engagée pour examiner l'ensemble des alternatives. Les Toulousains et Grands Toulousains doivent pouvoir participer à de grands débats sur la priorité à accorder au déménagement du parc des expositions dans le cadre du projet urbain global qui se dessine pour les 30 prochaines années.

Les élus Verts demandent que soit mis en étude et en débat ce projet de déménagement du Parc des expositions.